

Colloque organisé par
l'Association Clermontoise des Doctorants et Docteurs en droit et sciences politiques

LE DROIT PRIVÉ : UN OUTIL DE MINIMISATION DES RISQUES ?

RÉFLEXIONS THÉMATIQUES

SOUS LA DIRECTION DE **SOPHIE PRETOT**,
PROFESSEUR DE DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES

24 MARS
2023
VENDREDI 13h30-17h

AMPHITHÉÂTRE
TRUDAINE

ÉCOLE DE DROIT
de l'Université Clermont Auvergne
41, boulevard François Mitterrand
Clermont-Ferrand



PROGRAMME

Propos introductifs

Mme le Professeur Sophie Prétot

13h45

LE CONTRAT

Le droit des contrats face aux risques

Mme Elise Roumeau, Dr. UCA

14h

**L'apport de la compliance en matière de maîtrise
des risques bancaires et financiers**

M. Anthony Maymont, MCF HDR, UCA

L'ENTREPRISE

**L'utilisation de nouveaux outils juridiques de
gestion des risques professionnels**

M. Christophe Mariano, MCF UCA

15h

**Le droit du travail peut-il minimiser le risque du
burnout ?**

M. Luc Moron, Doctorant, Nantes

LE VIVANT

**Le droit médical face aux risques et aléas :
prévenir ou guérir ?**

Mme Emeline Augier, MCF UCA

16h

**L'écocide ou la panacée juridique à la gestion des
risques environnementaux**

M. Jean-Michel Atta, Dr. UCA

Propos conclusifs

M. le Doyen Jean-François Riffard

16h45